



Edouard Daladier (1884-1970), un des accusés du procès de Riom

Le procès de RIOM

ou les boucs-émissaires de la défaite

A l'initiative du régime de Vichy, le procès de Riom avait pour but de juger les responsables politiques de la III^e République française pour leurs responsabilités dans la défaite de 1940.

Avant le procès, les accusés furent condamnés à la détention par décision du Maréchal Pétain. Mais le procès de Riom ne fut jamais terminé, les accusés commençant à prouver que c'était l'Armée et non les politiques qui étaient responsables.

Les accusés

- Léon Blum, ancien Président du Conseil du Front Populaire
- Édouard Daladier, ancien Ministre de la guerre et Président du Conseil de 1938 à 1940
- Paul Reynaud, ancien Président du Conseil en 1940
- Georges Mandel, ancien ministre de l'Intérieur
- Le général Maurice Gamelin, ancien Chef de l'État-Major
- Guy La Chambre, ancien ministre de l'Air
- Robert Jacomet, ancien contrôleur général de l'Administration des Armées

Les accusations contre Paul Reynaud et Georges Mandel furent abandonnées avant l'ouverture du procès.

Les accusations

Le procès devait "*juger les ministres, les anciens ministres ou leurs subordonnés immédiats (...) accusés d'avoir trahi les devoirs de leur charge dans les actes qui ont concouru au passage de l'état de paix à l'état de guerre avant le 4 septembre 1939 et dans ceux qui ont ultérieurement aggravé les conséquences de la situation ainsi créée*". L'accusation voulait montrer que les politiques avaient commis de graves fautes comme ne pas avoir assez bien équipée l'Armée. Plusieurs de ces erreurs, mises bouts à bouts, avaient été la cause de la défaite française face à l'armée allemande. En réalité, le procès devait surtout asseoir une certaine légitimité au Régime de Vichy, en démontrant que la III^e République était un mauvais système politique qui avait menée la France à la défaite.

Le procès

L'ouverture du procès a lieu le 19 février 1942. Plus de 400 témoins sont appelés à comparaître. Edouard Daladier et Léon Blum furent les vedettes de ce procès par leur défense acharnée. Ils tentèrent de démontrer les incohérences et le manque de précision des preuves à charges et le non respect des règles de bases d'un procès équitable et juste. Blum défendit la politique menée durant sa présidence du conseil (d'avril 1938 à mai 1940) et même celle des communistes. Sa plaidoirie lui vaut une grande sympathie auprès des Américains. Il reçoit en 1942 un télégramme signé de l'épouse du Président Roosevelt. Le 7 décembre, le *New York Times* titre un article *Pour Léon Blum*.



Paul Reynaud ne fut pas inculpé lors du procès

Adolf Hitler fut exaspéré par la tournure des événements. Il déclara le 15 mars : « *Ce que nous attendions de Riom, c'est une prise de position sur la responsabilité du fait même de la guerre !* ». L'Allemagne fait alors pression sur le régime de Vichy pour mettre fin au procès. Le 14 avril 1942, après 24 audiences, le procès est suspendu pour un "*supplément d'information*". L'affaire est définitivement clôturée le 21 mai 1943.

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Proc%C3%A8s_de_Riom